

## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a été convoqué le 13 septembre 2018 pour le jeudi 20 septembre 2018 à 20 h 30.

Ordre du jour joint à la convocation.

### **Compte rendu Conseil Municipal**

**Séance du 20 septembre 2018**

N° 47

#### **Présents :**

Mr Jean-Yves FLOCHON, Maire,

Mr BOURGIER Jean-Jacques, Mme DUFOUR Françoise, Mr POMMERUEL Christian, Mme TAVEL Cécile, Adjoint.

Mr CHABAUD Gilbert, Mmes PONCETY Claire, FROMENT Josette, Mrs BERTEAUX Pascal, BRANCHE Pascal, Mmes FRANCK Isabelle, EPITALBRA Aude, Mrs RICHONNIER Romuald, PIVET Sylvain, Mr COQUELET Christophe, Mme MICHAUD Gaëlle, Mr GABET-ROUGEMONT Patrick.

**Excusés :** Mr CARTE Claude, Mme TRENTESAUX Claudine, Mr PERROT Marc, Mmes NAGA Cécile, ECOCHARD Laurence.

**Absente :** Mme MOREL Rachel.

Mr CARTE Claude a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme DUFOUR Françoise.

Mme TRENTESAUX Claudine a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr BOURGIER Jean-Jacques.

Mr PERROT Marc a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme FROMENT Josette.

Mme NAGA Cécile a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr FLOCHON Jean-Yves.

Mme ECOCHARD Laurence a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr RICHONNIER Romuald.

Mr Jean-Yves FLOCHON, Maire, déclare ouverte cette séance n° 47 sous sa présidence.

Il est procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance : Madame Françoise DUFOUR est nommée secrétaire de séance.

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 12 juillet 2018.

### **QUESTION N°1 – Finances, Personnel Communal, Communauté de Communes, Communication (J.Y.FLOCHON)**

#### **1.1. – Assemblée spéciale des communes actionnaires de la SEMCODA**

Monsieur le Maire rappelle que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements d'actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la Société d'Economie Mixte ».

Il présente ce rapport au conseil.

A l'issue de cette présentation, le Conseil Municipal donne quitus au mandataire concernant le rapport présenté par la SEMCODA sur son activité et ses résultats pour l'année 2017.

Mr Richonnier Romuald et Mme Ecochard Laurence, qui lui a donné pouvoir, ne prennent pas part au vote, du fait qu'ils sont employés de la SEMCODA.

## **1.2. – Demande garantie totale d'emprunt de la SEMCODA pour 2 logements PLUS et 2 logements PLAI Ilot Bouvard**

Monsieur le Maire présente au conseil la demande de garantie financière de la SEMCODA pour un prêt de 297 500 € en vue de la construction sur l'Ilot Bouvard de 2 logements PLUS, 2 logements PLAI et 1 logement PLS, ceci à hauteur de 100 % du prêt.

Décision : accord à l'unanimité.

Mr Richonnier Romuald et Mme Ecochard Laurence, qui lui a donné pouvoir, ne prennent pas part au vote, du fait qu'ils sont employés de la SEMCODA.

## **1.3. – Conseil d'agglomération du 17 septembre 2018**

Madame Isabelle Franck, élue déléguée au Conseil d'agglomération, présente le compte rendu du Conseil en date du lundi 17 septembre 2018. Parmi les points à l'ordre du jour, on note la présentation du futur grand service de l'eau, qui nécessite une modification des statuts de l'intercommunalité. A noter que la prise de compétence « eau potable » s'effectuera dans un premier temps avec une délégation, concernant notre territoire, au syndicat des eaux nouvellement créé sur le secteur Bresse Suran et Revermont.

Le Conseil d'agglomération s'est également prononcé en faveur de la demande de fonds de concours déposée par la commune de Ceyzériat pour participer à plusieurs investissements (toiture et accessibilité ancienne mairie, salle plurivalente). Un avis favorable a été donné pour un montant de 38 500 euros. Monsieur le Maire précise que la demande liée à la révision générale du PLU a été rejetée, car non compatible avec la délibération cadre prise en son temps par la C.C. de la Vallière.

## **QUESTION N° 2 – Finances, Communauté de communes, Cadre de vie (C. CARTE excusé)**

### **2.1. – Travaux boulangerie Baillivy**

Monsieur Jean-Jacques Bourgier indique que Mr et Mme Baillivy, locataires des locaux à usage de boulangerie rue Jérôme Lalande, envisagent de réaliser des travaux de modernisation de leur fournil. Dans ce cadre, il revient au propriétaire, en l'occurrence la commune de Ceyzériat, d'effectuer des travaux préalables consistant au changement d'une porte et de deux fenêtres. La reprise d'un escalier intérieur s'avère également nécessaire. Après consultation, Monsieur Bourgier propose de retenir le devis de l'entreprise Habitat Composite, site en ZAC de la Teppe à Ceyzériat pour un montant de 4000 euros TTC. Les crédits correspondants à la dépense sont inscrits au budget du centre-village.

Décision : avis favorable du Conseil municipal à l'unanimité.

### **2.2. – Création d'une fourrière pour les véhicules**

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal des difficultés liées au stationnement de très longue durée de quelques véhicules sur le domaine public communal. Ces derniers ont fait l'objet d'une verbalisation, sans que cela ait eu d'effet sur leur positionnement.

Il convient dès lors de procéder à la création d'une fourrière municipale dite temporaire, qui sera installée sur le site des locaux techniques communaux en zone de Domagne.

L'enlèvement des véhicules, après état des lieux dressé par l'agent de Police municipale, sera réalisée par une entreprise dédiée.

En prolongement la commune devra faire intervenir un expert agréé pour estimer la valeur des véhicules, puis nous passerons éventuellement par le GIE épaves service pour la destruction des véhicules non rendus à leurs propriétaires ou non remis aux Domaines pour vente.

### **QUESTION N° 3 – Travaux, voirie, bâtiments communaux et sécurité (J.J. BOURGIER)**

#### **3.1. – Commission travaux du 17 septembre :**

Monsieur Jean-Jacques Bourgier donne le compte rendu de la commission qui s'est tenue le lundi 17 septembre :

**Ancienne mairie :** Pour la bonne marche des activités de l'association Rythm'danse, un vestiaire a été créé dans la petite pièce, située derrière la salle des mariages, qui servait de local de rangement. Le couloir d'accès a été aussi revu, tant en peinture, qu'en sols et plafonds. L'entreprise CHICHOUX G. a effectué les travaux pour un montant de 7 000.00 € ht.

D'autre part un placard de rangement a été construit, pour le matériel du personnel d'entretien, ainsi qu'un rayonnage dans la salle « zumba », pour le matériel de « Mélodifoliz » : entreprise MDR Coût des travaux : 969.00 € ht.

Les élus accordent une mention particulière, concernant la qualité de réalisation par cette entreprise, des soubassements de la cage d'ascenseur dans la salle des mariages.

Accessibilité toilette (R+1 Ouest) : l'entreprise LC RENOV a effectué les travaux nécessaires : dépose de cloison, remplacement de la porte, pose lave mains, cuvette WC, renforcement du sol, peinture murs et plafond. Coût total ht : 3 286.50 €.

**Salle polyvalente :** La porte vétuste située à l'EST du bâtiment, devrait être remplacée rapidement. Elle ne servira que pour les personnes chargées du traçage du terrain (double des clés en mairie).

Fuite sur l'évacuation des toilettes : l'entreprise CLERE a effectué la réparation.

Couloir gradins : support et néons détériorés : l'entreprise G. RICHIER a effectué le remplacement ; la facture sera envoyée à l'auteur de cette ...maladresse.

**Ca3b :** Nouvelle technicienne voirie du pôle de CEYZERIAT : Madame Fabienne NEVERS.

Une visite des chantiers réalisés et à venir a été faite le mercredi 5 septembre.

**Rappel des chantiers :**

Parking Emile Bouvard : aménagement /modification du trottoir.

Chemin des Rochettes : modification de l'écoulement des E.P.

Chemin des Platières : revêtement enrobé.

Chemin de la Croix de Bois : modification du profil en long.

Chemin de Charbonnière : construction d'un îlot, et renforcement de bord de chaussée.

Chemin de la Gare : purge partielle et remise en état de la chaussée.

Chemin de la carrière : mise à niveau d'une grille d'EP.

Extension parking Bouvard : construction d'un mur de soutènement, d'une clôture et d'un portail.

Avenue du Revermont : reprise d'un accès en enrobé.

**Chantiers en cours et préparation :**

Trottoirs à proximité de la Poste.

Chemin de la Grande Fontaine.

Signalisation horizontale : l'entreprise « Midi Traçage » doit établir un devis concernant les divers traçages à effectuer sur le territoire communal.

### Chantiers hors CA3B imprévus :

Curage du fossé chemin de Sarre, et chemin de la Prairie (attente de devis).

Remplacement de deux fenêtres et d'une porte vétustes fournil boulangerie : coût maçonnerie + menuiserie : 4 112.00 € ttc (Entreprise Habitat Composite).

**Travaux CA3B (assainissement) :** Début des travaux sur le chemin des Rippes : début octobre Entreprise RICHARD TP (titulaire du marché). Ces travaux ont pour but de soustraire du réseau unitaire, un maximum d'eaux pluviales. Le résultat attendu :

Diminution des déversements au DO n°7.

Diminution du nombre de m<sup>3</sup> d'EU envoyés sur la station de Bourg-en-Bresse.

**Carrefour des Soudanières (Conseil Départemental),** travaux en cours : dévoiement des réseaux secs.

**Syndicat des eaux ASR :** Démarrage le 24 septembre du chantier concernant le remplacement de la conduite d'eau située au sud de l'avenue du Revermont, entre le giratoire et le chemin des Rippes. Les riverains sont informés par l'entreprise Vincent, titulaire de ce marché, d'une valeur de 90 000 € ht environ.

La position des divers réseaux, gaz, égoût, arrosage, AEP, ainsi que la présence des jardinières rendent ce projet assez compliqué à réaliser. Il a été convenu que, pour garder un alignement correct, et ne pas déstabiliser les bordures de trottoir, la canalisation passera en lieu et place du réseau d'arrosage. Un nouveau piquage sera fait sur la conduite pour chaque jardinière (4 u).

Nota : à la demande du comité de fleurissement, et de concitoyens, le système d'arrosage devrait être modifié, pour passer au système goutte à goutte programmable. Un essai pourrait donc être fait début 2019, sur ces 4 jardinières.

Nota : Pour la Fête de la Grand'Margot, il est prévu que la tranchée AEP soit totalement remblayée.

### **3.2. – Syndicat des Eaux Ain-Suran-Revermont :**

#### **➤ Rapport du Président sur le prix et la qualité de l'eau potable pour l'année 2017**

Mr Jean-Jacques BOURGIER présente ce rapport :

Le syndicat compte 8311 clients (+ 1.4% par rapport à 2016), pour une population d'environ 16 381 habitants.

Ressource en eau : Conflans, avec 3 puits de 29.95 ml, 31ml, 29.80 de profondeur, produisant chacun 250 m<sup>3</sup>/heure

Volumes produits à Conflans, 2016, 2017 : 2 083 015 - 2 537 720 (soit + 21.8 %)

Volumes achetés : 2016,2017 : 5 035 - 6 541 (soit + 29.4 %)

Volumes exportés : 2016,2017 : 519 407 - 748 892 (soit + 44.20 %)

Volume en distribution 2016,2017 : 1 560 661 - 1 795 363 (soit + 14.5%)

Linéaire de réseau 2016,2017 : 381.342 km - 382.136 km

Nombre de branchements : 2017 : 8110

Prix de l'eau (120m<sup>3</sup>) distribution + assainissement 01/2017-01/2018 : 4.11 € ttc - 4.16 € ttc

#### Montant des recettes :

Abonnés 2016/2017 : 986 197,42 ; 824 34,14

Vente en gros : 2016/2017 : 97 699,70 ; 129 440,29

Recette globale : 2016/2017 : 1086 284,47 ; 956 089,68

Contrôle sanitaire : conformité totale en production et distribution.

#### Taux de renseignement du réseau :

Matériau : 97.42 %

Diamètre : 97.83 %

Date de pose : 99.87 %

Rendement du réseau 2017 : 71.35 %

Indice linéaire de perte de réseau : 5.23m<sup>3</sup>/km/j (volume produit – volume comptabilisé) / (365x long. Réseau)

Renouvellement du réseau 2016 : 0.56 %

Protection de la ressource : 80% (arrêté préfectoral complètement mis en œuvre) ; 100 % = mise en œuvre d'une procédure de révision périodique.

Montant financier des travaux réalisés en 2017 (compte administratif) : 1 786 716.10 € ttc

Subventions perçues en 2017 : 278 853.96 €

Etat de la dette au 31/12/2017 : 1 514 598.73

Annuité : 173 776.20 € (137 849.28 € en capital et 37 926.92 € en intérêts.)

Travaux programmés pour 2018 :

Travaux restant à effectuer sur programmes précédents : 1 394 390.87 € ttc

Programme 2018 (dont réservoir de Ceyzériat) : 2 045 000.00 € ttc

Montant total à réaliser : 3 439 390.87 € ttc

Orientation future du syndicat :

Garantir la qualité de l'eau : étude sur la faisabilité d'un nouveau forage pour un puits P4.

Assurer la continuité de la distribution : construction d'un réservoir à Ceyzériat.

Accompagner le développement des communes :

Entretien et renouvellement de réseau,

Extensions, améliorations de réseau.

Accompagner les évolutions de la compétence AEP au sein de CA3B.

Décision : le conseil approuve à l'unanimité ce rapport sur l'année 2017.

### ➤ **Projet de fusion du Syndicat des Eaux**

Mr le Maire expose que Monsieur le Préfet, par courrier notifié en date du 17 août 2018, a adressé à la commune un arrêté fixant le projet de périmètre d'un nouveau syndicat résultant de la fusion des syndicats intercommunaux d'eau potable Ain Suran Revermont, Bresse Revermont, Moyenne Reyssouze et Saint Amour Coligny.

Il rappelle que cette fusion découle de la Loi NOTRe de 2015 et de la concertation engagée entre ces 4 syndicats, de manière à créer un syndicat comportant des communes sur plusieurs intercommunalités à fiscalités propres, qui pourra perdurer suite aux transferts de compétence Eau Potable. Par ailleurs, l'entité créée par cette fusion présentera une cohérence géographique et technique avec les ressources et interconnexions de réseaux liant déjà les services.

Mr le Maire indique que les comités des quatre syndicats intercommunaux ont délibéré favorablement sur les projets de périmètre et de statuts. Le nouveau syndicat sera dénommé « Syndicat d'Eau Potable Bresse Suran Revermont » et son siège sera à Marboz.

Décision : le conseil approuve à l'unanimité le projet de fusion des syndicats.

## **QUESTION N° 4 – URBANISME (C. POMMERUEL)**

### **4.1. – Commission du 10 septembre 2018**

#### **PERMIS DE CONSTRUIRE**

WAGNER Marcel

Sur un terrain situé chemin des Billets

Parcelle(s) N° 377p Section AK située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 801 m<sup>2</sup>

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION

SARL GARAGE DU REVERMONT

Sur un terrain situé ZAC des Plans

Parcelle(s) N° 122p Section ZA située(s) en zone 1AUx

D'une superficie totale de 1375 m<sup>2</sup>

POUR CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ARTISANAL À USAGE DE BUREAUX ET STOCKAGE DE VOITURES

SCI RICHER

Sur un terrain situé 38 avenue du Revermont

Parcelle(s) N° 458 Section AM située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 947 m<sup>2</sup>

POUR EXTENSION D'UN BÂTIMENT EXISTANT À VOCATION DE GARAGE

Commune de CEYZERIAT

Sur un terrain situé Rue Alexandre Dumas

Parcelle(s) N° 60 Section AL située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 5430 m<sup>2</sup>

POUR EXTENSION POUR AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE PLURIVALENTE

### **PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF**

DURNERIN Christian

Sur un terrain situé 11 rue Gabriel Vicaire

Parcelle(s) N° 929 & 925 Section AL située(s) en zone UA et UB

D'une superficie totale de 2087 m<sup>2</sup>

POUR CHANGEMENT ORIENTATION PISCINE ET CHANGEMENT DIMENSION DE CERTAINES OUVERTURES

### **PERMIS D'AMÉNAGER**

AIN HABITAT

Sur un terrain situé Route de Jasseron

Parcelle(s) N° 141, 169, 170, 171, 172, 173p, 178p, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187p, 226 & 273 Section AH située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 16372 m<sup>2</sup>

POUR LA CRÉATION D'UN LOTISSEMENT DE 17 PARCELLES DE TERRAIN À BÂTIR

### **DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

BODIN Gilles

Sur un terrain situé 83 domaine de la Fontaine

Parcelle(s) N° 393 Section AI située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 1085 m<sup>2</sup>

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

DO NASCIMENTO Freddy

Sur un terrain situé Les Soudanières

Parcelle(s) N° 208 Section AD située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 2383 m<sup>2</sup>

POUR DIVISION EN VUE DE CONSTRUIRE

CHARROY Alain

Sur un terrain situé 7 rue Pierre de Coubertin

Parcelle(s) N° 214 Section AB située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 860 m<sup>2</sup>

POUR LE REMPLACEMENT DES FENÊTRES ET MODIFICATIONS DIVERSES

BOURGIER Jean-Jacques  
Sur un terrain situé 6 allée des Sorbiers  
Parcelle(s) N° 380 Section AB située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 819 m<sup>2</sup>  
POUR LE PROLONGEMENT DE LA TOITURE EXISTANTE

CORNIER Yves  
Sur un terrain situé 182 chemin de Schall  
Parcelle(s) N° 291 & 292 Section AI située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 3491 m<sup>2</sup>  
POUR DIVISION EN VUE DE CONSTRUIRE

FUTUR HABITAT  
Sur un terrain situé 452 route de revonnas  
Parcelle(s) N° 517 Section AK située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 631 m<sup>2</sup>  
POUR LA POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN INTÉGRATION DE TOITURE

CUNHA VAZ Carlos  
Sur un terrain situé 11 rue Charles Guillon  
Parcelle(s) N° 195 Section AM située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 1051 m<sup>2</sup>  
POUR LA COUVERTURE D'UN ABRI DE JARDIN

ASS SYN LIBRE LOT L'ACHAR  
Sur un terrain situé 9A chemin de l'Achar  
Parcelle(s) N° 463 Section AL située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 4181 m<sup>2</sup>  
POUR LA POSE D'UN PORTAIL

CLERMIDY Julien & MEYER Emilie  
Sur un terrain situé 16 rue Docteur Hudellet  
Parcelle(s) N° 234 Section AL située(s) en zone UA  
D'une superficie totale de 334 m<sup>2</sup>  
POUR LE RAVALEMENT DES FAÇDES EST ET OUEST

CHAIBI Kamel  
Sur un terrain situé 27 impasse du Pressoir  
Parcelle(s) N° 397 Section AH située(s) en zone UAa  
D'une superficie totale de 202 m<sup>2</sup>  
POUR L'EXTENSION DU BALCON EXISTANT

CHAIBI Kamel  
Sur un terrain situé 27 impasse du Pressoir  
Parcelle(s) N° 397 Section AH située(s) en zone UAa  
D'une superficie totale de 202 m<sup>2</sup>  
POUR LA RÉHAUSSE DU MUR DE TERRASSE

### **DEMANDES DE CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL**

Demande de RENAULT Christian  
Sur un terrain situé 357 route de Revonnas  
Parcelle(s) N° 293, 916 & 1081 Section D située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 3318 m<sup>2</sup>  
DIVISION EN VUE DE CONSTRUIRE

## **DEMANDES DE CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION**

Demande de SCP GAUD VIEILLE TANDONNET SAINT-PAUL  
Sur un terrain situé 398 chemin de Schall  
Parcelle(s) N° 1594 & 1596 Section C située(s) en zone As  
D'une superficie totale de 1813 m<sup>2</sup>  
VENTE PLAZA-PEREZ / EYRAUD

Demande de SCP GAUD VIEILLE TANDONNET SAINT-PAUL  
Sur un terrain situé 398 chemin de Schall  
Parcelle(s) N° 387 Section AI située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 2800 m<sup>2</sup>  
VENTE PLAZA-PEREZ / EYRAUD

Demande de SCP MATHIEU PONS  
Sur un terrain situé Vers Cua  
Parcelle(s) N° 359, 360, 363, 389, 390, 392, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402 & 403  
Section C située(s) en zone A  
D'une superficie totale de 27856 m<sup>2</sup>  
VENTE DUNAND / SCI VERS CUA

Demande de SCP MATHIEU PONS  
Sur un terrain situé Vers Cua  
Parcelle(s) N° 356 Section C située(s) en zone A  
D'une superficie totale de 280 m<sup>2</sup>  
VENTE DUNAND / SCI VERS CUA

Demande de SCP MATHIEU PONS  
Sur un terrain situé 357 route de Revonnas  
Parcelle(s) N° 916 Section D située(s) en zone 2AU  
D'une superficie totale de 62 m<sup>2</sup>  
VENTE SCI AE IMMO / RENAULT

Demande de SCP MATHIEU PONS  
Sur un terrain situé 357 route de Revonnas  
Parcelle(s) N° 1081 & 293 Section D située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 3256 m<sup>2</sup>  
VENTE SCI AE IMMO / RENAULT

Demande de SCP Stéphane EYMARD Pascal MARIE Karine TEMPLE  
Sur un terrain situé Le Cart  
Parcelle(s) N° 141, 169, 170, 171, 172, 173p, 178p, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187p,  
226 & 273 Section AH située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 16372 m<sup>2</sup>  
VENTE PEAQUIN / AIN HABITAT

## **DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER**

Demande de SCP GAUD VIEILLE TANDONNET SAINT-PAUL  
Sur un terrain situé 398 chemin de Schall  
Parcelle(s) N° 1594 & 1596 et AI 387 Section C située(s) en zone As + UBa  
D'une superficie totale de 4613 m<sup>2</sup>  
VENTE PLAZA-PEREZ / EYRAUD  
Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé ZA Domagne  
Parcelle(s) N° 1861 Section A située(s) en zone UX



D'une superficie totale de 1454 m<sup>2</sup>  
VENTE COMMUNE / RICHER

Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé 14 rue des Orchidées  
Parcelle(s) N° 539 Section AM située(s) en zone 1AU  
D'une superficie totale de 620 m<sup>2</sup>  
VENTE RAVET / BRUNET \_ TRACOULAT

Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé 2 rue de la renaissance  
Parcelle(s) N° 310 Section AB située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 935 m<sup>2</sup>  
VENTE CONSORTS MOUGIN / MOUGIN \_ MERCIER

Demande de SCP MATHIEU PONS  
Sur un terrain situé 357 route de Revonnas  
Parcelle(s) N° 1081, 923 et 916 Section D située(s) en zone UBa & 2AU  
D'une superficie totale de 3318 m<sup>2</sup>  
VENTE SCI AE IMMO / RENAULT

Demande de Cabinet REYNARD  
Sur un terrain situé Le Cart  
Parcelle(s) N° 414 & 382 Section AH située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 2024 m<sup>2</sup>  
VENTE SCHERB / LE MARCHAND \_ DA SILVA GONCALVES

#### **4.2. – Lotissement des Carpates, emplacement réservé**

Monsieur le Maire expose au conseil que la propriété dite « ancien hôtel du Mont-July » fait actuellement l'objet d'un permis d'aménager. Dans ce cadre, il est programmé l'aménagement d'une liaison douce entre la route de Jasseron et le site de la gare, avec un double accès depuis le lotissement du Cart et le futur lotissement des Carpates.

En conséquence, l'emplacement réservé numéro 14, tel qu'inscrit dans le Plan local d'urbanisme devient obsolète, puisque des aménagements correspondants à son objectif seront réalisés.

Monsieur le Maire propose par conséquent de supprimer l'emplacement numéro 14, et d'acter en remplacement le projet d'aménagement consécutif à la réalisation du lotissement des Carpates.

Décision : avis favorable à l'unanimité.

<p style="text-align: center;"><b><u>QUESTION N° 5 – Vie scolaire, enfance, bibliothèque</u></b> <b>(C. TRENTESAUX excusée)</b></p>
---

#### **5.1. – Rentrée scolaire**

Monsieur le Maire fait part de la visite de l'Inspectrice de circonscription de l'Education nationale, Mme Broise, et de ses adjoints le jour de la rentrée. Sa venue avait pour objet de vérifier le niveau des effectifs qui s'est avéré conforme aux prévisions. Dès lors, en l'absence de moyens supplémentaires à sa disposition, elle a confirmé dans la journée la configuration scolaire, avec quatre classes d'école maternelle et huit classes d'école élémentaire.

## **QUESTION N° 6 – Associations sportives, collège, CCAS** **(C. TAVEL)**

### **6.1. – Journée des Associations**

Madame Tavel rappelle que celle-ci a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et s'est déroulée cette année de 9h à 13h au gymnase du collège de Ceyzériat avec la présence de 30 associations.

Très bons retours des participants et des visiteurs.

Le groupe jazz de l'harmonie de Ceyzériat a été apprécié.

### **6.2. – A.G. Tennis**

Madame Tavel donne le compte-rendu de l'A.G. du tennis club la Vallière du 14 septembre 2018.

Le club compte 110 licenciés dont 58 jeunes sur l'école de tennis.

Les actions menées :

- tombola

- après-midi festif

- tournoi : il est à regretter une baisse des participants expliquée par la présence de tournois à la même date.

Le club remercie les sponsors qui ont été nombreux.

Compétitions :

A noter :

2 équipes engagées en championnat de l'Ain : l'équipe fille de 16 ans est arrivée en 1/2 finale.

Bilan financier : - 1905 euros contre - 843 euros l'année dernière.

Seule la mairie de Ceyzériat octroie une subvention.

A ce jour 8843 euros sur le livret A. 840 euros sur le CCP et 1180 euros sur le compte courant.

En ce qui concerne l'école de tennis, de nombreux jeunes arrivent mais quittent le club vers 12 ans pour des cours plus longs.

Le professeur de tennis souhaiterait des plages horaires de 1h30 au lieu de 1h.

Le club demande à la mairie :

- éclairage du terrain de tennis.

- un placard dans le gymnase

- plus de créneaux horaires sur le gymnase de Domagne.

Bureau :

Changement de trésorier.

## **QUESTION N° 7 – Associations culturelles, actions patrimoniales, événementiel (F. DUFOUR)**

### **7.1. – Commission culturelle du 18 septembre**

Madame Dufour donne le compte rendu de cette commission qui avait pour objet de faire le point sur les projets en cours et à venir :

- **La Parade vénitienne du dimanche 23 septembre 2018**

Actuellement sont inscrits :

32 costumés rattachés à l'Association des Vénitiens du Léman.

7 voitures italiennes.

11 vespas.

1 photographe.

Des exposants de produits en lien avec le thème.

70 repas sont prévus réalisés par le Comité d'Initiative.

Les restaurateurs contactés ont des réservations.

Le planning du déroulement a été réalisé par Claire Poncety.

20 personnes sont mobilisées dont 6 membres du Conseil municipal et le policier municipal. Madame Dufour émet un regret, celui de ne pas connaître une plus grande participation de ses collègues conseillers municipaux. Elle précise que le personnel du service technique a été d'un grand soutien pour les aspects en lien avec leurs activités.

Elle remercie d'ores et déjà tous ceux qui les entoureront pour contribuer à la réussite de ce projet monté, par nécessité, en un temps record malgré les mois de juillet et août.

Elle informe également que certains commerçants feront la surprise d'un accompagnement à la manifestation et les remercie pour cette initiative de soutien à cette manifestation.

Faute de pompiers volontaires (2 personnes nécessaires) pour assurer le point secours, il a été fait appel à « Premiers secours de l'Ain » pour la durée de la manifestation pour un montant de 235 euros.

Le budget actuel engagé s'élève à 1498 euros.

- **La commémoration de 14/18**

En lien avec l'École du Vallon, peut-être le Collège, Monsieur Dufour, l'Association Passeurs de Mémoire, le Conseil municipal d'Enfants, le Département, l'ONAC.

Pour plus de détails une réunion se tiendra le vendredi 5 octobre à 20H30 au centre festif pour une coordination générale et la mise en place des actions prévues : cérémonie au cimetière, défilé, cérémonie au monument aux morts, exposition.

- **En 2019 :**

La commission travaille sur un forum autour du livre qui se tiendra début mai.

- **Divers :**

À l'accueil du secrétariat de mairie, les habitants qui le souhaitent peuvent trouver des livrets sur le Patrimoine du « Centre Village », « Sur les hauteurs de Ceyzériat », Grande Fontaine et Mont July. La somme que voudra bien donner un acquéreur ira à l'Association « Passeurs de Mémoire ».

## **QUESTION N° 8 – Questions diverses**

### **8.1. – Rencontre avec le Crédit Agricole**

Monsieur le Maire fait part du résultat de sa rencontre avec les dirigeants du Crédit agricole, en qualité de vice-président de l'association des Maires de l'Ain. Il était accompagné par les représentants des autres communes concernées par la suppression d'un bureau ou d'un distributeur de billets, en l'occurrence les communes de Mézériat, Ambérieux-en-Dombes et Jujurieux.

Ils ont pu faire part de leur mécontentement lié à l'évolution du service, et prendre connaissance des explications fournies par les dirigeants de ce groupe bancaire. Concernant la commune, ils ont pu informer de la mise en place de deux « points verts », qui permettront aux clients du Crédit agricole d'effectuer des retraits chez deux commerçants locaux (Boucherie Fargue et La Panouille).

### **8.1. – Demandeurs d'emploi juillet et août 2018**

	Total	H	F	I	N.I.
<u>Juillet</u> :	154	80	74	125	29
<u>Août</u> :	160	85	75	130	30

La prochaine séance du Conseil est fixée au jeudi 18 octobre 2018 à 20 h 30.

Le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers,